



Plus âgée mais remplie d' « or »... En route vers une société multigénérationnelle !

*Financement des pensions, coût d'un travailleur âgé, isolement, coût des soins de santé, places dans les cimetières...
Et si le vieillissement pouvait se traduire en des termes un peu plus positifs ?
Cette analyse a pour but de montrer à quel point l'avancée en âge et plus globalement le vieillissement de
population peuvent être synonymes de formidables potentialités !*

A côté du pic pétrolier et du réchauffement climatique, un autre défi

Dans de nombreuses associations, tout comme à l'ACRF, nous parlons fréquemment de souveraineté alimentaire, de crise énergétique et climatique, de précarité mais il n'est pas rare que nous oublions de mentionner un autre défi qui, pourtant, cumulé aux autres, peut avoir un effet non négligeable sur nos sociétés. Il s'agit cette fois de démographie ! Une composante que le gouvernement wallon a d'ailleurs retenue dans ses priorités vu l'impact économique, social et territorial qu'ont trois dynamiques démographiques différentes : l'instabilité des ménages, la croissance de la population et son vieillissement. Dans cette analyse, nous nous attarderons sur cette dernière...

De nouveaux rapports de force entre générations...

Selon la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT), « l'âge moyen de la population wallonne augmente d'un an tous les neuf ans »¹. A cela, s'ajoute l'arrivée massive des baby-boomers² dans « les dernières » classes d'âge de notre société, appelées aussi « troisième âge » ! C'est la raison pour laquelle la CPDT projette pour 2020 « un accroissement de 28% du nombre de personnes de 60 à 70 ans par rapport à 2010 » et pour 2040 « un doublement des personnes de plus de 80 ans ». S'en trouveront dès lors changés les rapports de force entre générations. Certains démographes d'ailleurs appellent déjà aujourd'hui « meule de foin » ou « tronc d'arbre » ce qu'ils appelaient autrefois « pyramide » des âges et qui permettait d'illustrer la prédominance des jeunes (et donc leur poids relatif) par rapport aux plus âgés. La proportion croissante de personnes de plus en

¹ CPDT, Diagnostic territorial de la Wallonie, 2011, p.15.

² Pour rappel, les baby-boomers rassemblent en une classe d'âge les nombreux enfants nés après la Seconde Guerre mondiale, entre 1946 et 1964.

plus âgées dans la population belge change donc le rapport de force entre ces générations et justifie qu'un nouveau regard soit porté sur le troisième âge.

... qui légitiment d'autres besoins

L'augmentation du nombre des aînés pose de nombreuses questions nouvelles. En voici quelques-unes.

En termes d'habitat, allons-nous pouvoir continuer à accepter la sous-occupation des logements des personnes âgées alors que tant de familles cherchent à se loger et sont dès lors amenées à en construire de nouveaux (ce qui semble coûteux d'un point de vue économique mais aussi écologique)? Des facteurs économiques, sociologiques et psychologiques poussent les plus âgés à vouloir rester le plus longtemps chez eux, il faut en tenir compte tout en imaginant de nouvelles formules d'habitat durable au bénéfice de chacun.

En termes de services, il semble évident que le vieillissement de la population induira une demande accrue des services de santé et des loisirs. Or, à l'heure actuelle, notamment à cause du mouvement de privatisation qui touche de plus en plus de services publics, les équipements communautaires et les services à la population deviennent de plus en plus dispersés et éloignés de leurs utilisateurs. De plus, la CPDT dénonce un déficit global au niveau de l'offre disponible sur le territoire du secteur de l'aide aux personnes âgées. Comment répondrons-nous à ces nouveaux et nombreux besoins de demain?

En termes de déplacements, comment allier demande croissante de mobilité (due notamment à la dispersion des activités) y compris chez les personnes âgées qui, parfois et malgré certaines difficultés, continuent à « bouger » (en tout cas plus que leurs propres parents !) et augmentation des prix de l'énergie ? La réponse se situe probablement au croisement des exigences de fiabilité, de sécurité et d'accessibilité des transports...

L'apparition d'une « nouvelle » période de vie

Comme l'affirme une étude de la Fondation Roi Baudouin, « la société industrielle a découpé et cloisonné la vie humaine en trois stades spécialisés, à importance et valeur très différentes : la jeunesse qui prépare au travail; la vie adulte, centrale, définie par le travail; la vieillesse, quand l'individu, ne pouvant plus travailler, prend sa retraite »³. Depuis cette époque, on a donc pris l'habitude de segmenter les populations en cycles de vie séparés et autonomes, perdant de vue l'intérêt des relations entre les générations et plus encore du continuum que forme la vie ! Etant donné qu'aujourd'hui notre statut social dépend plus de notre situation professionnelle que de notre famille (héritage financier), il n'est pas surprenant que les retraités soient facilement étiquetés de personnes « dépendantes » et « passives » ! Or, avec les progrès de la médecine et donc une santé meilleure, les retraités - au début de leur pension - sont de plus en plus actifs et demandeurs d'une vie sociale épanouie⁴. Et ce à un point tel que l'OCDE qualifie cette période comme une nouvelle période entre vie active et vieillesse : « c'est moins l'émergence d'un supposé quatrième ou cinquième âge que l'intercalage d'un gigantesque groupe social nouveau entre le travail et la vieillesse ».

Un nécessaire besoin d'inventivité

Cette situation inédite ne pourrait-elle offrir de nouvelles possibilités ?

³ Fondation Roi Baudouin, Où vivre ensemble ? Etude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées, 2006, p.15.

⁴ Car pour certaines personnes, « le départ à la retraite induit une diminution drastique des relations ». Idem, p.19.

En ces périodes de crise, d'austérité, de précarisation accrue, ne serait-il pas intéressant de savoir que de nombreuses personnes sont en recherche de mouvements, de relations, d'activités pour pouvoir offrir leur temps libéré des contraintes de la vie professionnelle. L'Etat est pour sa part devenu moins solidaire que par le passé. Les mouvements de grève ou de protestation organisés par les syndicats suite à la direction prises par le gouvernement pour organiser l'austérité, est révélateur du malaise et du doute... Nous devons nous battre pour que la protection des citoyens et en particulier des plus fragiles reste une prérogative publique même si les gestes de solidarité, individuels ou collectifs, sont à valoriser.

Il nous semble que la nouvelle période de vie qui s'ouvre devant ceux qui abordent le troisième âge pourrait devenir un « temps pour la participation » mieux exploité. Guillemard l'affirme : « les nouveaux retraités aspirent à de nouvelles formes d'insertion sociale pour les vingt ou trente années qui s'ouvrent encore devant eux. Ils recherchent de nouveaux rôles sociaux, de nouveaux modèles de vie, de nouvelles formes de citoyenneté active »⁵. Dans le contexte qui est le nôtre, pourquoi ne pas faire appel aux jeunes retraités pour « recréer du lien social, de la compréhension et de la solidarité entre les générations ! »⁶ Ces jeunes retraités deviendraient-ils une bouée pour l'Etat ?

Jeunes retraités, bouée de l'Etat ?

D'un point de vue démographique, avec une population plus nombreuse, de plus en plus vieille, plus mobile, plus isolée, au parcours de vie plus instable, de nouveaux besoins se font jour. Certains ont des incidences très nettes sur la structure du territoire, ce qui représente un défi majeur en termes d'aménagements. De quelle façon notre société va-t-elle anticiper et répondre à ces nouveaux défis, tout en tentant par ailleurs de préserver les ressources et la (sur)vie de notre planète ? Il n'existe évidemment pas une mais de multiples réponses qui dépendent aussi de la manière dont nous voulons « faire société ». Dans cette analyse, nous voulons attirer l'attention sur le potentiel de participation à ce changement de société que représentent les jeunes retraités vu leurs aspirations et leur temps libre. En juin 2010, le Conseil de l'Union européenne sur le vieillissement actif remarquait que « les personnes âgées disposent d'une masse de connaissances, de compétences et d'expérience dont elles peuvent utilement faire profiter la société, ce qui renforce la solidarité entre les générations et le développement de la société civile. Cet apport n'est pas seulement d'ordre économique, mais touche également les domaines sociaux et culturels ainsi qu'aux solidarités familiales ». Raison pour laquelle l'Europe a décidé de consacrer l'année 2012 au thème du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle⁷.

Des initiatives

Voici quelques exemples d'initiatives qui favorisent les échanges intergénérationnels. Ils ont été choisis dans la brochure réalisée par la coalition d'ONG européennes créée en 2008 pour faire la promotion d'une plus grande solidarité entre les générations afin de parvenir à plus de cohésion sociale et à faire face au changement démographique européen⁸.

⁵ Guillemard, A.-M., Une nouvelle solidarité entre les âges et les générations dans une société de longévité » in Paugam S (dir), Repenser la Solidarité, Presses Universitaires de France 2007 pp 355-378.

⁶ Fondation Roi Baudouin, Où vivre ensemble ? Etude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées, 2006, p.18

⁷ Il faut comprendre par vieillissement actif le respect du potentiel économique, social et culturel des personnes âgées de 60 ans ou plus, notamment en reconnaissant et valorisant leurs savoirs acquis. Quant à la solidarité intergénérationnelle, elle signifie le soutien mutuel et la coopération entre différents groupes d'âge, afin de mettre en place une société permettant aux personnes de tous âges d'apporter leur contribution, selon leurs besoins et leurs capacités, et de bénéficier des progrès économiques et sociaux de leur communauté. Pour en savoir plus sur cette action, voir <http://www.educationpermanente.cfwb.be/> ou <http://www.age-platform.eu/fr>

⁸ Cette brochure s'appelle « La solidarité entre les générations, la voie vers l'avenir » et peut être consultée ou téléchargée sur les sites : <http://www.age-platform.eu/fr/> ou <http://www.intergeneration.be/>

Dans le domaine des politiques familiales, le Danemark a adopté un programme de « grands-parents de substitution ». Mis en place dans plusieurs communes, il permet à des personnes âgées de jouer le rôle de grands-parents de substitution auprès d'enfants malades lorsque les parents n'ont pas la possibilité de s'absenter du travail.

Dans le domaine des politiques de l'éducation, en Belgique, une crèche pour enfant d'âge préscolaire est située à côté d'un home pour personnes âgées. Les résidents du home peuvent se porter volontaires pour aider les professionnels qui travaillent avec les enfants et la crèche est autorisée à utiliser une partie du jardin du home.

Dans le domaine du travail, le concept de « compagnonnage » remporte de plus en plus de succès. L'idée est que les artisans retraités apprennent leur métier aux jeunes et s'efforcent de transmettre compétences, connaissances et passion aux générations futures.

Conclusion

Nous le redisons. Il est enthousiasmant de savoir que de nombreuses personnes sont prêtes à donner de leur temps et sont en recherche de mouvements, de relations, d'activités. Mais celles-ci ne peuvent en aucun cas, servir de palliatif aux carences d'un Etat. Nous devons nous battre pour que la protection des citoyens et en particulier des plus fragiles reste une prérogative publique même si les gestes de solidarité, individuels ou collectifs, sont à valoriser.

Marie Debois
Chargée d'étude et d'analyses ACRF

Cette analyse est disponible en format PDF sur notre site Internet
www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses_2012

L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.
Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication. Merci !

ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES

ACRF – ASBL

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

www.acrf.be – contact@acrf.be



Avec le soutien
de la Fédération Wallonie - Bruxelles